



Commune de BAYET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17-06/04/2023

Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 11 - votants : 11 + 4 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS, LE SIX AVRIL à 20 heures,
le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la
Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire.
Date de convocation : 29 mars 2023

Etaient présents : BUSSERON Philippe, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE Angélique, HADJI
Nadia, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique, MASSON Joffrey, MAY
Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel.

Etaient excusés : BIDET Grégory, BORDE Sandrine, MARION Laurent, HORNBERGER Olivier,

Pouvoirs : BIDET Grégory à LAMOUCHE Bruno, MARION Laurent à BUSSERON Philippe,
BORDE Sandrine à HADJI Nadia, HORNBERGER Olivier à LARONDE Véronique

Serge DEBOURGES est élu secrétaire de séance

Délibération n° 17-06/04/2023

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU FONDS D'INNOVATION PEDAGOGIQUE

Monsieur le Maire présente le dossier dans le cadre de la démarche « notre école, faisons la
ensemble », réalisé par le corps enseignants de Bayet et des membres du Conseil Municipal.
Une convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique est
proposée, permettant l'acquisition de matériel de complément au réaménagement de la
cour de l'école pour développer les compétences psychosociales cognitives des enfants
permettant leur réussite dans les apprentissages fondamentaux afin de réduire les inégalités.

Le Conseil Municipal, sur le projet de réaménagement de la cour de l'école pour la réussite
de tous, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de financement dans le cadre du
fonds d'innovation pédagogique.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES
Philippe BUSSERON, Maire.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et notification ou publication le : 07 avril 2023
Le Maire,